

Association « Chablis, terre d'histoire »
Assemblée générale ordinaire du samedi 15 avril 2023
Foyer municipal de Chablis

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

MOT D'ACCUEIL :

Le président Jean-Paul Droin accueille les participants à la quatrième assemblée générale de l'association et les remercie de leur présence, excuse les absents qui l'ont contacté, en particulier Mme le Maire, représentée ici par Mme Aubron, deuxième adjointe et M. le Curé, le Père Guillaume Michel, puis présente les autres membres du Bureau de l'association : Joëlle Bouchard, chargée de communication, Daniel Cheval, aux comptes, Guillaume Dufour aux relations extérieures et Patrice Wahlen, secrétaire. Il est ensuite procédé à l'exposé des deux bilans statutaires :

I) BILAN MORAL DE L'ANNÉE 2022

* le nombre d'adhérents est resté stable en 2022 (71 membres à jour de cotisation au 31 décembre) et les donateurs se sont montrés très généreux cette année-là, ce dont nous les remercions. Notons que nombre de ces adhérents n'habitent plus à Chablis, mais marquent ainsi leur attachement à leur pays d'origine.

Nous aurons une pensée toute particulière pour Madame Denise Robertaud qui vient de nous quitter. Elle était la fille de Robert Fèvre, notre grand érudit local, que l'association a fêté en 2021. « Chablis Terre d'histoire » adresse toutes ses condoléances à M. Daniel Robertaud et à toute la famille de la défunte.

* Une importante subvention nous avait été accordée en 2021 par le Crédit Agricole dans le cadre de son fonds « Agir » ; elle nous a permis de nous équiper en matériel informatique : ordinateur, imprimante, vidéoprojecteur. La banque nous a aussi imprimé nos prospectus; nous la remercions de cet engagement à nos côtés.

* Ce matériel pourra être utilisé dans le cadre de la mise à disposition par la Ville de Chablis d'un local situé au-dessus de l'Office du Tourisme et essentiellement destiné à rassembler et conserver nos archives.

Une convention vient d'être signée entre la Ville, l'Office et les deux associations bénéficiaires du local, les Enfants de Chablis et nous-mêmes.

* La grande opération de 2022 aura été les « Vitrines du Patrimoine »; elle consistait en l'affichage, chez les commerçants volontaires, de reproductions de cartes postales anciennes montrant leur magasin ou leur rue et quartier du Chablis d'autrefois, en particulier avant les destructions du bombardement du 15 juin 1940; la reconstruction qui en a suivi a en effet profondément modifié le visage du centre-ville. Cette manifestation, dont le succès fut indéniable, a pu être possible grâce aux prêts consentis par trois collectionneurs qui nous ont

confié leurs documents, ainsi que par le travail remarquable de notre ami Joël Gesvres, photographe, qui les a scannés et mis en affiche et au démarchage de Guillaume Dufour, qui a su convaincre une cinquantaine de commerçants.

* La question de l'ouverture et de la surveillance de l'église collégiale Saint- Martin s'est de nouveau posée cette année, du fait en grande partie de ce que la Municipalité n'a pu affecter, comme en 2021, un membre de son personnel à ce poste. Il faut donc repenser les modalités d'accès des nombreux touristes au principal monument de la Commune. Il en sera question dans la section « Projets » du présent compte-rendu. * L'association a bien participé aux Journées européennes du patrimoine en septembre, en organisant des visites guidées de la ville. Remercions ici Mme la Directrice du Crédit Agricole de Chablis qui nous a donné accès à la cour de l'agence où l'on a pu admirer la superbe façade d'un hôtel particulier de la Renaissance, décoré d'une exceptionnelle inscription.

* Grâce à son président, M. Patrice Vocoret, l'Office du Chablis a mis gracieusement à notre disposition un stand à la Fête des Vins; nous avons pu y présenter une cinquantaine d'agrandissements de cartes postales anciennes traitant de la vigne et de la viticulture, et nous faire ainsi connaître du plus grand nombre.

* Enfin, notre site Internet se développe bien; c'est un très gros travail à effectuer, tant sur le plan rédactionnel, car il faut en alimenter par des documents, textes et images, les nombreuses rubriques, que sur le plan technique, assuré par notre « webmaster » Mme Françoise Bernerd. N'hésitez donc pas à visiter le site, qui est encore « en construction » mais ne cesse de s'enrichir.

*Jean-Paul Droin conclue son bilan par un appel à documents : « A vos greniers, à vos cartons, à vos armoires » !!. Partagez vos trésors, cartes postales, photos, films de famille, et autres documents qui nous permettront de construire petit à petit l'histoire de notre cité de Chablis. Notre association se charge de les scanner et vous les restitue, bien sûr !

Le bilan moral est mis au vote et approuvé à l'unanimité. Remerciements du Président.

II) BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2022

Daniel Cheval présente les comptes pour l'année 2022.

Le trésorier expose ensuite son budget prévisionnel pour 2023.

Le bilan financier est mis au vote et approuvé à l'unanimité. Remerciements du Trésorier.

III) COTISATION 2023

* Le montant de la cotisation 2023 est voté ; il reste le même que celui appliqué en 2022, soit 15 € pour une adhésion individuelle et 25 € pour un couple ou une entreprise ou une autre association...

IV) PROJETS POUR 2023

Joëlle Bouchard, Guillaume Dufour et Patrice Wahlen exposent les projets envisagés pour l'année 2023 :

* La grande question reste celle de l'ouverture de la Collégiale pendant la saison touristique, comme cela a été exposé plus haut. Afin de trouver une solution au problème que pose l'impossibilité pour la Ville de mettre du personnel à disposition et du fait que notre association peut proposer sa contribution mais n'a pas vocation à assurer ce service en continu, une rencontre a été organisée en mairie avec Mme le Maire, M. le Curé, le Père Michel, nouvellement nommé, et Patrice Wahlen au nom de l'association. Il en ressort que le choix est fait de laisser la collégiale ouverte, comme cela se pratique pour de nombreuses églises (Auxerre, Tonnerre, Joigny, Pontigny ...); pour en assurer la sécurité, la Ville s'engage à équiper l'édifice de caméras de surveillance. Par ailleurs, la présence quasi permanente de visiteurs pendant la saison touristique constitue en elle-même un élément important de la sécurisation des lieux. Rajoutons qu'à la demande de la Ville, de la Paroisse et de la Conservation Départementale des Œuvres d'Art et Antiquités, venue sur place pour traiter de la question, certains objets, les plus exposés, seront déplacés et mis à l'abri dans une chapelle close de grilles, où ils seront visibles mais non accessibles.

* Toujours au sujet de la Collégiale, nous souhaitons entreprendre la réalisation d'un livret de visite. Il devra être adapté au projet de réaménagement et donc de déplacement de certains meubles et objets d'art et de piété envisagés par la Paroisse, avec l'accord des autorités municipales et culturelles.

* Les « Vitrines du Patrimoine » ensuite ; après le succès de l'opération menée en 2022 en centre-ville, celle-ci sera déclinée cette année dans le « faubourg » St-Pierre. Une quinzaine de commerces en bénéficiera.

* L'opération « inventaire » des richesses patrimoniales (et en particulier architecturales) de la ville de

Chablis va se poursuivre avec les beaux jours. C'est un travail de très longue haleine. Notre équipement informatique nous permet désormais d'organiser au mieux cet inventaire.

* Nous serons présents et actifs aux prochaines Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre prochains.

* Propositions pédagogiques auprès des établissements scolaires, écoles et collège. Ce qui avait été prévu en 2022 n'a pu être mis en œuvre. Le contact avec les enseignants sera donc repris dès la rentrée scolaire 2023.

V) À PROPOS DE SAINT-PIERRE DE CHABLIS

* Une association qui a pour vocation de préserver et faire connaître le patrimoine de Chablis ne saurait se désintéresser du sort de l'ancienne église paroissiale St-Pierre, dont l'état actuel suscite bien des inquiétudes. Il ne s'agit pas ici et maintenant de traiter le dossier, complexe, de la conservation d'un tel édifice, mais simplement d'en exposer les grandes lignes et de

rappeler le rôle tout à fait central que l'église en question a tenu dans l'histoire de Chablis. Patrice Wahlen, en présente en images les grandes étapes de construction et de transformation, avec en particulier l'effondrement du clocher en 1726 et sa reconstruction en façade entre 1737 et 1748, et surtout sa mutilation à la suite de la Révolution, quand l'édifice perd son chœur et son transept. Mais ce qui reste de l'édifice, en particulier sa très belle nef, témoigne d'une remarquable qualité architecturale, avec ses voûtes et ses chapiteaux gothiques datés des années 1160-1170. De plus, l'édifice conserve encore une intéressante statuaire des XVIe-XIXe siècles. Architecture et mobilier de l'ancienne église paroissiale sont donc des éléments patrimoniaux sur la conservation desquels il convient de se pencher dès aujourd'hui pour que St-Pierre ne sombre pas définitivement dans un oubli coupable qui en entraînerait la ruine définitive.

VI) QUESTIONS DIVERSES

- L'un des membres présents suggère de réaliser, à la suite des « Vitrines du Patrimoine », une série de clichés des lieux dans leur état actuel (immeubles, vitrines, places et rues) selon le même angle de prise de vue que celui adopté dans les documents anciens (photos, cartes postales), et d'exposer conjointement les deux « époques » d'un même lieu. La proposition est jugée très intéressante et travail envisagé pour 2024.

La séance s'achève par un verre de l'amitié

Le secrétaire,

Patrice Wahlen